

**Registre des procès-verbaux
Conseil d'établissement
de l'école Saint-Thomas-d'Aquin**

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement
tenue le 28 octobre 2025 à 18h30 à la salle du personnel.

Étaient présents :

Madame Annie Laurin, parent
Monsieur Martin Désautels, parent
Monsieur Joël Bélanger, parent
Monsieur Amine Zidine, parent
Madame Audrey Tardif, enseignante
Madame Sandra Clément, enseignante
Madame Gaëlle Champagne, enseignante
Madame Caroline Laperle, représentante du service de garde

Participait également :

Madame Johanne Le Blanc, directrice
Madame Josée Bissonnette, secrétaire d'école
Madame Kahina Gaoua, stagiaire en secrétariat

Étaient absentes :

1. Mot de la direction

Madame Le Blanc souhaite la bienvenue à tous et présente chacun des membres.

2. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La séance débute à 18h30

3. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Gaëlle Champagne, et résolue :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté

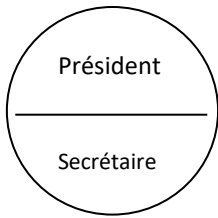
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. Approbation du procès-verbal du 11 juin 2025

Il est proposé par madame Annie Laurin, et résolu :

C-25-10-01

C-25-10-02



**Registre des procès-verbaux
Conseil d'établissement
de l'école Saint-Thomas-d'Aquin**

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 11 juin 2025 soit approuvé tel que déposé.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

5. Période réservée au public

Aucun public présent.

C-25-10-03

6. Nomination au poste de présidence

Monsieur Joël Bélanger présente sa candidature au poste de président du conseil d'administration; il est résolu :

QUE monsieur Joël Bélanger soit élu à titre de président du conseil d'établissement pour une durée de 1 an.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

C-25-10-04

7. Nomination au poste de vice-présidence

Monsieur Martin Désautels présente sa candidature au poste de vice-président du conseil d'établissement; il est résolu :

QUE monsieur Martin Désautels soit élu vice-président du conseil d'établissement pour une durée de 1 an

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

C-25-10-05

8. Nomination d'un secrétaire d'assemblée et substitut

Madame Johanne Le Blanc propose madame Josée Bissonnette à agir à titre de secrétaire du conseil d'assemblée; il est résolu :

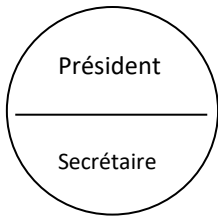
QUE madame Josée Bissonnette soit élue à titre de secrétaire du conseil d'établissement pour une durée de 1 an.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

C-25-10-06

9. Adoption des règles de la régie interne

Madame Johanne Le Blanc avise qu'à la suite de l'assemblée générale des parents tenue le 9 septembre dernier, seulement 4 parents siègent sur le conseil d'établissement cette année. Celle-ci a contacté l'avocate du CSS qui accepte que le conseil d'établissement soit représenté par seulement 4 parents.



**Registre des procès-verbaux
Conseil d'établissement
de l'école Saint-Thomas-d'Aquin**

Il est donc proposé par monsieur Martin Désautels et résolu :

QUE les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026 soient établies telles que déposées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

C-25-10-07

10. Adoption des dates des rencontres

La directrice dépose un projet de dates des rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026 :

- ✓ 16 décembre 2025
- ✓ 10 février 2026
- ✓ 24 mars 2026
- ✓ 5 mai 2026
- ✓ 16 juin 2026

Toutes les rencontres seront à 18h30 sauf pour celle du mois de décembre sera à 18h00 puisqu'il s'agira d'un repas de Noël.

Il est proposé par madame Annie Laurin et résolu :

QUE le projet de dates des rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

C-25-10-08

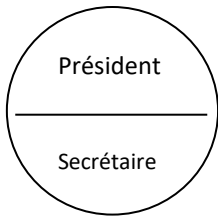
11. Adoption du rapport annuel 2024-2025

La directrice présente le rapport annuel de l'année 2024-2025.

Il est proposé par madame Caroline Laperle et résolu :

QUE le rapport annuel 2024-2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



**Registre des procès-verbaux
Conseil d'établissement
de l'école Saint-Thomas-d'Aquin**

C-25-10-09

12. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

La directrice présente le plan de lutte contre la violence et l'intimidation.

Il est proposé par madame Caroline Laperle et résolu :

QUE le plan de lutte contre la violence et l'intimidation soit approuvé tel que déposé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

C-25-10-10

13. Présentation de la planification des entrées et sorties éducatives ou culturelles/politique et présentation

La directrice nous présente la planification des entrées et sorties éducatives ou culturelles pour l'année 2025-2026. Aucune sortie payante n'est chargée aux parents.

Il est proposé par madame Audrey Tardif et résolu :

QUE la planification des entrées et sorties éducatives ou culturelles pour l'année 2025-2026 soit adoptée.

ADOTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité pour le préscolaire et des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)

La directrice présente le même tableau que l'an dernier pour les COSP (3^e cycle). Notre école a été choisie pour des sessions animées par Dany Larivière (3 visites par niveau par année). Un résumé sera présenté à la fin de l'année.

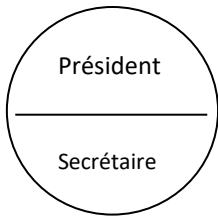
15. Dénonciation des conflits d'intérêts (art. 70)

La directrice distribue le document intitulé Déclaration d'intérêts des membres du conseil des administrateurs. Chacun des membres doit remplir et signer ce document.

C-25-10-11

16. Transferts du fonds 4 pour les bandeaux multi-usages d'Harry Potter et pour une facture de travaux de la cour d'école (2024-2025)

En lien avec le sentiment d'appartenance de l'école, la directrice propose un transfert du fonds 4 vers le fonds 1 pour les frais encourus des bandeaux multi-usages (tuber'z) pour les élèves en lien avec le thème de l'année (Harry Potter). Cette dépense s'élève à 2 163.28\$.



**Registre des procès-verbaux
Conseil d'établissement
de l'école Saint-Thomas-d'Aquin**

De plus, en lien avec le projet de la cour d'école de l'immeuble 1 effectué lors de l'année scolaire 2023-2024, une dépense d'arriérage est passée dans le budget de l'année 2024-2025. Ce montant s'élève à 13 946.49\$. Un transfert du fonds 4 vers le fonds 3 est donc demandé.

Il est proposé par monsieur Joël Bélanger et résolu :

QU'UN montant de 2 163.28\$ soit transféré du fonds 4 au fonds 1 ainsi qu'un montant de 13 946.49\$ soit transféré du fonds 4 au fonds 3.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

17. Projet éducatif et plan d'action 2025-2026

Le plan d'action 2025-2026 est présenté en contexte avec les objectifs du projet éducatif de l'école. Les membres du CÉ prennent connaissances des moyens choisis et des ressources nécessaires pour l'atteinte de ces objectifs. Les résultats en lecture ainsi que ceux du sondage sur le bien-être seront communiqués en cours d'année.

18. Campagne de financement des 6^e années

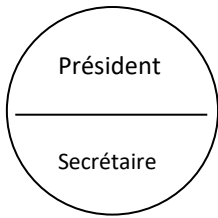
Madame Gaëlle Champagne explique le voyage de fin d'année des élèves de 6^e année : le voyage comprendra un volet culturel et éducatif à Québec (Visites de l'Assemblée nationale, les Plaines d'Abraham, musée de la Civilisation, traversier, souper sur place, hébergement à l'hôtel, parc de la Chute-Montmorency, dîner au Manoir des chutes et Aquarium). Le total est de 405\$ par enfant.

L'inscription se fait par le parent sur la plateforme de l'agence de voyage et chaque parent doit déboursier un montant de 50\$ pour l'inscription (montant non remboursable).

Les élèves et les enseignantes sollicitent l'aide de tous afin d'amasser des fonds :

- Compagnies prêtes à nous offrir une commandite en échange de visibilité
- Compagnies prêtes à nous offrir un cadeau physique pour notre tirage en échange de visibilité
- Tout montant d'argent en don

C-25-10-12



**Registre des procès-verbaux
Conseil d'établissement
de l'école Saint-Thomas-d'Aquin**

La 1^{re} campagne de financement se veut comme suit : savon à mains de *Maison Lavande* qui se détaille 10\$ par bouteille et chaque bouteille vendue donne 4\$ par enfant. Un fichier Excel est mis en place afin que les élèves et leurs parents puissent voir le rendement de la campagne de financement.

Une 2^e campagne de financement : détails à venir.

Il est proposé par madame Annie Laurin et résolu :

QUE la campagne de financement des 6^e années soit approuvée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

19. Période réservée au représentant au comité de parents

Monsieur Joël Bélanger résume la première rencontre du comité de parents. Il nous fait part que le nombre de membres au comité de parents diminue d'année en année.

20. Période réservée aux enseignants

Préscolaire : magnifique début d'année et service de garde extraordinaire. Aucun conflit sur le temps du diner. Belle équipe soudée. Le programme de conscience phonologique est débuté. Première animation à la maternelle 4 ans. Beau spectacle de théâtre et prof Dino.

Primaire : une activité de cachette dans le noir a eu lieu la semaine dernière ainsi qu'une lecture dans le noir, les élèves de 6^e années ont débuté leur projet de campagne de financement, l'équipe de Jeunes en santé est venue pour une activité avec les élèves du 1^{er} cycle et ceux des groupes ESI.

ESI : belle équipe soudée, sortie aux pommes (belle journée).

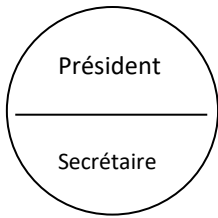
21. Période réservée au service de garde

Madame Caroline Laperle affirme que le service de garde essaie de se réinventer; les aides à la classe planifient des activités sur la période du diner. Mylène a organisé une danse et ce fut un grand succès. La prochaine activité sera un jeu de tague.

Il manque 1 éducatrice pour l'instant.

Guide : page 6 (Caroline présente l'erreur dans le guide)

Les membres approuvent la correction.



C-25-10-13

**Registre des procès-verbaux
Conseil d'établissement
de l'école Saint-Thomas-d'Aquin**

22. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Caroline Laperle et résolu :

QUE la séance soit levée à 20 h 07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Josée Bissonnette
Secrétaire d'assemblée